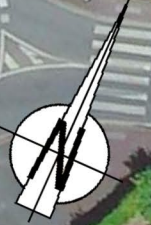


Périmètre de l'opération objet de la demande de Permis d'Aménager
 Cadasté Section BX numéros 16, 18 à 24
 Superficie apparente = 15952 m²
 dont 177m² de surface à régulariser avec Bdx Métropole



Route de Canéjan

Rue d'Ornon

Mise à l'alignement à régulariser avec Bordeaux Métropole

- N°1 - 652 m²
- N°2 - 652 m²
- N°3 - 644 m²
- N°4 - 635 m²
- N°5 - 626 m²
- N°6 - 618 m²
- N°7 - 605 m²
- N°8 - 620 m²
- N°9 - 601 m²
- N°10 - 600 m²
- N°11 - 600 m²
- N°12 - 631 m²
- N°13 - 696 m²
- N°14 - 633 m²
- Lot Bâti Conservé - 833 m²

- Périmètre de l'opération
- Voirie et stationnement en enrobé
- Accès et stationnement en pavé joint gazon
- Candélabre à poser
- Accès au lot.
- Accès au lot éventuels selon implantation des constructions.
- Espaces verts communs plantés d'arbres, et d'arbustes.
- Lot privatif.
- Cheminement en calcaire ou mélange terre pierre
- Bande de roulement en béton
- Arbres et arbustes à planter.
- Arbres existants remarquables conservés.
- Poste transformateur à poser.

Echelle 1/500

Nota: Plan dressé au vu de la possession.
 Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique, divisoire et piquetage des alignements par les services concernés.